

La filière équine française à l'horizon 2030 : premières réflexions prospectives

Par :

- C. Jez¹, B. Coudurier², M. Cressent³, F. Méa⁴
- ¹DEPE INRA 147 Rue de l'Université, 75007 Paris
- ²CODIR agriculture, 147 Rue de l'Université, 75007 Paris
- ³IFCE, département recherche et innovation, 61310 Exmes,
- ⁴IFCE, Direction territoriale Centre et Ile de France, Haras de Blois, 41043 Blois Cedex

Résumé

Alors que monter à cheval n'est plus une nécessité, l'équitation de loisir connaît un engouement croissant et le secteur des courses bénéficie d'un fort intérêt de la population pour les paris hippiques. Dans ce contexte dynamique, l'ouverture des paris en ligne, le relèvement de la TVA, la diminution des subventions de l'Etat, mais aussi le développement de la concurrence internationale sur les marchés du cheval de sport font peser des incertitudes sur l'avenir et sur la poursuite des tendances actuelles. Afin d'aider les professionnels de la filière à se préparer aux évolutions futures, mais aussi pour améliorer l'offre de services, de connaissances et d'innovations dans un contexte de restructuration des services publics, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) ont décidé de mener une étude prospective de l'ensemble de la filière équine. Ce travail a pour objectif la définition de scénarios d'évolution possible de la filière équine française à l'horizon 2030 grâce à une démarche participative et exploratoire qui a démarré fin 2010. Les réflexions sur les tendances, ruptures ou évolutions alternatives constituent les bases de construction d'hypothèses d'évolutions contrastées, puis de scénarios, qui seront finalisés et ouverts au débat en octobre 2012.

Mots clés : cheval, filière équine, scénarios, futur

Summary

Even if horse riding is no longer a necessity, leisure riding and horse betting are more and more popular among French people. In this context, the introduction of online betting, the VAT rate increase, the decrease in state subsidies but also the development of international competition on sports horses lead to uncertainties about possible future trends. To help professionals of the sector and researchers to prepare for future changes, to improve the supply of services, knowledge, and innovation in the context of public service restructuring, the French National Institute for Agricultural Research (INRA) and the French Horse and Riding Institute French Institute for Horses and Horse Riding (IFCE) have joined together to conduct a foresight study covering the entire horse industry. This work aims to define scenarios for the future of the French horse industry in 2030 using a participatory and exploratory approach first implemented at the end of 2010. Reflections on trends, potential shifts and other developments form the basis for imagining various hypotheses, and subsequently scenario-building. The results of this exercise will be completed and open for debate in October 2012.

Key-words: horse, equine industry, scenarios, future

Introduction

Alors que monter à cheval ou utiliser la force motrice des chevaux n'est plus une nécessité, l'équitation connaît un engouement croissant. La pratique équestre indépendante connaît un grand succès auprès des cavaliers, souvent propriétaires de leur monture et le nombre de licenciés à la Fédération Française d'Équitation augmente en moyenne de 5 % par an depuis 10 ans, entraînant un développement des centres équestres. En parallèle, le secteur des courses a bénéficié d'une croissance des paris assurant des retours importants à l'Etat, mais aussi à la filière équine via le PMU, dont les enjeux ont dépassé les 10 milliards d'euros en 2011 (Martignoni-Hutin, 2011). Dans ce contexte dynamique, l'ouverture des paris en ligne, le relèvement de taux de la TVA, la diminution de l'intervention de l'Etat, mais aussi le développement de la concurrence internationale sur les marchés du cheval de sport et de loisir font peser de lourdes incertitudes sur la poursuite de ces évolutions à moyen terme.

Ces interrogations sur l'avenir s'ajoutent aux nombreux enjeux auxquels la filière française est déjà confrontée tels que la pérennisation des emplois, la production de chevaux en adéquation avec la demande, mais aussi le maintien de la diversité des races et de leur présence dans certains territoires, la préservation du bien-être animal, la pérennité de la contribution du cheval au maintien de l'agriculture et du tissu social et culturel,...

Afin d'aider les professionnels de la filière à se préparer aux évolutions à venir, au-delà-même des éléments conjoncturels qui les mobilisent aujourd'hui, mais aussi pour améliorer l'offre de services, de connaissances et d'innovations auxquelles la filière semble peu préparée, l'INRA et l'IFCE se sont associés pour s'interroger sur les perspectives d'évolution à moyen terme de la filière équine. Ce travail a pour objectif la définition de scénarios d'évolution de la filière équine française à l'horizon 2030.

L'exploration des futurs possibles est fondée sur les évolutions d'éléments identifiés comme déterminants pour l'avenir de la filière et classés en cinq composantes qui constituent la base de construction de scénarios : (i) le contexte général (pouvoir d'achat, accès au foncier, etc.), (ii) les politiques publiques et les réglementations, parmi lesquelles l'engagement et les financements de l'Etat à destination de la filière, (iii) les attentes des usagers, qui déterminent la demande potentielle en activités équestres et hippiques, (iv) l'offre équestre et hippique (v) l'organisation et les stratégies des producteurs de chevaux, élément déterminant de la présence du cheval dans certains territoires où il contribue au maintien d'activités économiques et culturelles. Parmi les questions abordées, le choix a été fait de porter une attention toute particulière aux attentes des usagers qui, confrontées à l'offre équestre et hippique, déterminent les futurs usages du cheval. Les incertitudes sur la poursuite des tendances d'évolution de tous ces paramètres et sur l'impact de la diffusion d'éventuelles innovations au sein de la filière amènent à s'interroger sur de possibles ruptures ou évolutions alternatives aux tendances actuelles à l'horizon 2030.

Après la description de la démarche adoptée, cette synthèse présente les principaux éléments déterminants pour l'avenir de la filière, pris en compte dans les travaux collectifs en cours, ainsi que les premiers éléments de réflexion sur leurs évolutions à venir.

1. La démarche prospective : « un outil qui ne prédit pas l'avenir, mais nous aide à le construire »

1.1. Explorer les futurs possibles pour éclairer la décision

La prospective est un exercice qui n'a ni la prétention de donner une image chiffrée et datée de ce que sera la filière équine dans quelques années, ni celle de dicter scientifiquement aux décideurs quelles options prendre. C'est une démarche exploratoire qui a pour objectif de fournir une aide à la décision pour l'orientation de la recherche et la définition de stratégies collectives pour la filière, de sensibiliser ses acteurs économiques aux possibles évolutions à venir et donc de se préparer au changement.

En identifiant les tendances lourdes, les zones d'incertitudes majeures et les principaux risques ou opportunités de ruptures, la prospective cherche à offrir un large éventail d'images du futur, puis à dégager des marges de manœuvre et des espaces de choix à promouvoir.

1.2. Une prospective de la filière équine française à l'horizon 2030

Le cadre de référence de la prospective inclut les différentes activités ou utilisations du cheval, considérant avec un regard privilégié celles qui constituent les principaux débouchés actuels des chevaux et poneys, c'est-à-dire les segments course, sport, loisir, tourisme, travail et viande.

La « filière » se définit comme l'ensemble des acteurs directement impliqués dans les activités équestres et hippiques, des éleveurs avec ou sans statut professionnel (agriculteur, société,...) aux utilisateurs finaux qu'ils soient cavaliers, parieurs, consommateurs de viande de cheval ou simples citoyens, en passant par le cavalier propriétaire, pour qui produire un poulain peut être une activité anecdotique et par tous les acteurs de l'offre hippique et équestre.

L'échelle géographique sur laquelle seront étudiés les scénarios est la France, territoire sur lequel les acteurs ont la capacité de se projeter et d'élaborer des projets collectifs. L'exercice s'efforcera de prendre en compte la diversité de cet espace en s'appuyant sur des illustrations régionales. La réflexion, se situe sur un terrain beaucoup plus large, ouvert aux évolutions des enjeux européens et mondiaux susceptibles d'impacter l'évolution de la filière.

L'horizon choisi est 2030, ce qui amène les experts à se projeter à 20 ans. C'est un horizon avant tout pertinent pour la communication, la décision et pour envisager des ruptures sur les utilisations du cheval. Si aujourd'hui 20 ans paraissent un peu courts pour envisager des ruptures au sein du maillon de la production de chevaux, c'est un horizon qui peut être pertinent dans une perspective où la demande de chevaux pourrait avoir un impact plus fort qu'actuellement sur l'offre, hypothèse à explorer.

1.3. Un dispositif participatif

La réflexion s'appuie sur une équipe projet mixte INRA-IFCE, qui anime et alimente les réflexions d'un groupe de travail pluridisciplinaire, chargé de construire les scénarios d'avenir. L'approche collective et participative réduit les risques d'incohérence et offre l'occasion précieuse de partager une expérience et des références communes.

Pour disposer d'un large éventail de connaissances et d'opinions, les personnalités invitées à participer au groupe de travail sont issues d'horizons et de disciplines variés : chercheurs, représentants et acteurs économiques des différents segments de la filière. Compte tenu de la difficulté à associer diversité professionnelle et diversité d'activité, le travail de groupe est largement complété par des auditions ciblées d'acteurs de la filière équine : 61 personnes ont en effet été auditionnées parmi lesquelles 24 acteurs économiques de la filière, 21 représentants d'organismes socio-professionnels, 8 professionnels de l'enseignement ou de la recherche et 8 experts des ministères et de l'IFCE. Cette approche permet de compléter les sources bibliographiques sur lesquelles l'équipe projet s'appuie pour alimenter les réflexions du groupe de travail.

1.4. La méthode des scénarios

La démarche prospective s'appuie sur une méthode dite « d'analyse morphologique » (Jouvenel, 1999) qui permet d'explorer les futurs possibles à partir de combinaisons d'hypothèses d'évolution des éléments déterminants pour l'avenir du système étudié.

La première étape de la construction de scénarios consiste à identifier les « facteurs » de toute nature, qui exercent, ou sont susceptibles d'exercer, une influence sur la filière équine française à l'horizon 2030, et de les regrouper par grands thèmes. Ensuite, les évolutions passées et en cours sont analysées afin de définir des tendances, lourdes ou émergentes et des ruptures possibles. Le groupe de travail construit alors des hypothèses d'évolution vraisemblables pour chaque facteur à l'horizon 2030.

Combinées entre elles, ces hypothèses constituent des « scénarios ». Parmi les multiples combinaisons possibles, le choix des scénarios s'est fondé sur les critères suivants :

- ils sont pertinents pour l'action, en ce qu'ils soulignent bien les enjeux, les incertitudes, les risques et les opportunités que la réflexion stratégique doit considérer,
- ils sont cohérents, c'est-à-dire qu'ils proposent des combinaisons logiques d'hypothèses pour donner une représentation cohérente de l'ensemble du système,
- ils sont vraisemblables,
- ils sont transparents, c'est-à-dire lisibles et justifiés,
- ils sont suffisamment contrastés pour offrir une large vision des futurs possibles.

2. Les déterminants de l'évolution de la filière équine : tendances et incertitudes

2.1. Le contexte général

L'histoire du cheval et de ses utilisations est fortement marquée par des éléments extérieurs à la filière. En effet, plusieurs grands bouleversements majeurs de ce secteur sont la conséquence d'évolutions du contexte général, économique et sociétal, parmi lesquels l'essor de la pétrochimie, qui a permis la motorisation de l'agriculture et des transports aux dépens de la traction animale (Rossier *et al.*, 1987). Plus récemment, l'évolution de la place du loisir dans la société, l'émancipation des femmes et l'augmentation du pouvoir d'achat des classes moyennes ont joué un rôle fondamental dans le développement de l'équitation de loisir par un public fortement féminin. Cette équitation a conduit le cheval à de nouvelles utilisations alors qu'il venait de perdre son rôle utilitaire en agriculture, dans les transports et l'armée. La féminisation elle-même a eu pour conséquence un changement dans les pratiques équestres et une augmentation du temps consacré aux soins des animaux (Digard *et al.*, 2004).

S'il n'est pas exclu que certains des éléments cités aient encore un poids dans les évolutions à venir, d'autres paramètres pourraient impacter la filière équine à l'horizon de 20 ans, comme l'augmentation de la population mondiale qui renforce les préoccupations en termes de disponibilités de ressources naturelles pour la production d'énergie et l'alimentation. Dans ce contexte, il est à craindre une pression sur les espaces cultivables ou utilisables pour la production d'énergie dont pourrait pâtir la filière, tout comme elle pourrait souffrir d'une très forte augmentation du prix des céréales en cas de pénurie.

Plus en lien avec l'actualité nationale, les interrogations sur la croissance économique de la France (Centre d'Analyse Stratégique, 2011) devraient être, elles aussi, un sujet de réflexion. En effet, même si l'on considère aujourd'hui que l'équitation s'est fortement démocratisée, elle reste pratiquée en majorité par des cavaliers issus de catégories socio-professionnelles supérieures (Idéatif, 2008). S'il est encore difficile de porter un diagnostic certain sur les effets actuels de la crise économique, que dire des effets d'une crise qui toucherait plus massivement et durablement les classes moyennes de la société ? Peut-on envisager à l'opposé qu'une croissance soutenue puisse favoriser la massification des activités équestres et hippiques ?

Après les incertitudes sur les évolutions du contexte économique, c'est probablement celles concernant les évolutions de la société qui auront le plus fort impact sur la filière, notamment à travers l'extension du « temps libre » et le lien qu'entretiennent les hommes avec la nature, lequel se traduit par la relation de l'homme à l'animal, l'attrance pour les sports de nature (Pouquet, 1995 ; Bouffin *et al.*, 2008) et les préoccupations vis-à-vis de la protection des ressources naturelles.

La réflexion sur l'avenir de la filière s'attachera à préciser les éléments de contexte dans lesquels sont proposées les différentes images du futur, sans toutefois faire une analyse systématique des différentes évolutions possibles de celui-ci.

2.2. Les politiques publiques et les réglementations

Les politiques publiques concernant la filière équine sont caractérisées par des évolutions qui relèvent à la fois de choix de l'Etat et de l'application de décisions européennes. Au niveau national, le désengagement progressif de l'Etat est en cours (Lebrun, 2010). Ce processus s'accompagne de la restructuration des Haras nationaux qui étaient l'acteur public majeur de la politique du cheval en France (Haras Nationaux, 2005). Outre le fait qu'elle soit associée à une baisse de financement des activités d'élevage, cette mesure est considérée comme une tendance lourde qui offre une opportunité de plus grande autonomie des acteurs de la production de chevaux ; elle n'interfère pas avec le développement possible de nouvelles formes de soutien aux activités équestres et hippiques dans le cadre de politiques régionales visant à développer l'économie locale, l'aménagement du territoire ou encore le développement d'activités socio-éducatives ou environnementales.

Dans un cadre plus conjoncturel, la filière est confrontée à des enjeux politiques qui relèvent de l'incertitude sur l'issue des débats entre la France et l'Union Européenne sur le régime fiscal des paris d'une part et sur la fiscalité des activités qui constituent la filière équestre d'autre part (Lebrun, 2010 ; Commission Européenne, 2011). La France bénéficie en effet d'un système « mutualisé » qui permet d'assurer un retour des enjeux des parieurs aux sociétés de course et à la filière, système dont l'équilibre est remis en cause par l'ouverture du marché des jeux sur Internet à des opérateurs privés qui constituent de nouveaux concurrents pour le PMU. Les aménagements fiscaux actuels ont néanmoins apporté des solutions satisfaisantes pour la filière, mais pour combien de temps ?

Le taux de TVA appliqué aux activités des différents maillons de la filière est aussi un sujet de grande incertitude à long terme car le maintien d'une TVA à taux réduit, même relevé de quelques points, ne peut être considéré comme acquis (Direction Générale des Finances Publiques, 2012). L'harmonisation de

la fiscalité européenne, une préoccupation majeure pour limiter les distorsions de concurrence intra-européennes, n'en est qu'à ses débuts et la volonté de limiter le recours à des taux réduits est forte, notamment quand les régimes avantageux favorisent des activités (ventes, enseignement, compétition,...) qui n'entrent pas dans les catégories éligibles. La sécurisation française d'un taux de TVA réduit résistera-t-elle au conflit avec le droit communautaire, voire aux contraintes budgétaires nationales ?

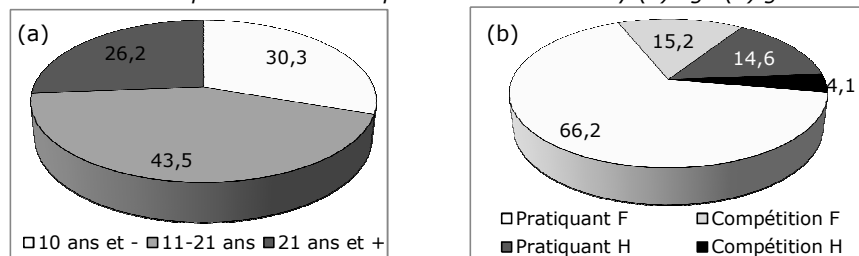
Enfin, le renforcement tendanciel des réglementations sur le bien-être des chevaux, mais aussi sur la protection des usagers, aura une influence sur l'avenir de la filière. En effet, si l'évolution du statut du cheval vers celui d'animal de compagnie semble peu crédible, l'évolution des relations entre l'Homme et l'animal pourrait faire évoluer les réglementations en vue de limiter les efforts fournis par les animaux, notamment dans le cadre de la compétition équestre et hippique. La prévention dans ce domaine, ainsi que dans celui des mauvais traitements est déjà une préoccupation de la filière, mais elle pourrait prendre de l'ampleur dans l'avenir et se traduire par une révision de la réglementation des épreuves.

2.3. Les attentes des usagers et de la société vis-à-vis du cheval, et des activités équestres et hippiques

Jamais la France n'a compté autant de cavalières. L'équitation est aujourd'hui, en effet, le premier sport féminin (Ministère des sports, 2011) et le troisième sport national (annuaire ECUS, 2011).

La progression du nombre de licenciés ces dernières années (+387% depuis 1984 et +63% depuis 2001, FFE 2011) est sans équivalent parmi les grandes fédérations. Même si cette évolution s'inscrit dans le mouvement de forte croissance que connaît l'ensemble des disciplines sportives à partir des années 1960, elle est assez spectaculaire pour une fédération qui ne comptait que 20 000 cavaliers en 1949. Dans le même temps, les activités équestres ont connu d'importants bouleversements : démocratisation, développement de la pratique chez les femmes et les enfants (Tourre-Malen, 2009) (Figure I), émergence de l'équitation de loisir, diversification des pratiques, développement des centres équestres, évolution des méthodes d'enseignement et progression des préoccupations vis-à-vis du bien-être des animaux,... (Digard *et al.*, 2004). La multiplication du nombre de cavaliers est donc assortie d'une multiplication des usages du cheval.

Figure I : Répartition des licences par (a) classe d'âge, (b) sexe et activité
Figure I: Riders' membership of the French Equestrian Federation by (a) age (b) gender and activity



Source : FFE 2011

Les attentes des cavaliers professionnels, qui cherchent à vivre de leur activité, évoluent globalement peu. La grande majorité des cavaliers sera plutôt intéressée soit par le sport et la compétition, soit par la relation particulière avec l'animal, soit encore par les promenades et le contact avec la nature, mais la plupart auront avant tout envie de se divertir. D'une manière plus générale, la forte demande de loisirs a également entraîné une augmentation de la demande de tourisme et de vacances équestres, en France ou à l'étranger (Atout France, 2011).

Par ailleurs, le cheval étant le troisième animal préféré des français (Sociovision-cofremca, 2006), de plus en plus de particuliers, en milieu rural ou périurbain, acquièrent des équidés qui ne sont que peu ou pas montés, mais qui sont logés au plus près de l'habitation et complètement intégrés à leur vie quotidienne (Vial *et al.*, 2011). Dans une société marquée par davantage de stress et d'accélération, ces nouveaux propriétaires de chevaux ne recherchent pas forcément le plaisir de l'équitation, mais celui de prendre soin et de communiquer avec un animal.

L'attirance pour le cheval ne concerne pas que les cavaliers : 29% des français de plus de 15 ans souhaitent monter à cheval (Sociovision-cofremca, 2006) et 53% déclarent avoir envie de vacances équestres (BVA, 2011). Ce public, cavalier ou non, a des attentes vis à vis du cheval, de son image, de la façon de l'élever, qui se traduisent par des préoccupations relatives au bien-être animal, au statut du cheval et à sa place dans les territoires. Les évolutions de la perception du cheval par la société auront des conséquences sur ses utilisations futures et sur son rôle dans l'aménagement du territoire ; il est par conséquent nécessaire de les explorer. De même, il convient de prendre en compte les comportements des consommateurs vis-à-vis de la viande de cheval, dont la consommation, même si elle est faible, représentait environ 19 000 Tonnes équivalent carcasse en 2010 (Annuaire Ecus, 2011).

L'homme n'a, par ailleurs, par encore exploité tous les atouts du cheval. En particulier ses valeurs éducatives et thérapeutiques, bien que reconnues par de nombreux professionnels, sont encore très peu valorisées, mais pourraient l'être davantage grâce à des encouragements politiques et à une reconnaissance par la société. Tous ces éléments sont très fortement dépendants du contexte économique, sociétal et politique lui-même domaine d'incertitudes à l'horizon de 20 ans.

L'augmentation et la diversification des activités liées aux chevaux semblent être des tendances lourdes pour l'avenir. Pourtant, ici encore, certains éléments de contexte économique ou politique, en particulier l'évolution des réglementations européennes (en termes de fiscalité, de bien-être animal ou de conditions de détention ou de transport des chevaux par exemple) pourraient mettre un frein à cette évolution.

Le cheval existe ainsi, dans la société, du fait d'une multitude d'usages parmi lesquels il ne faut pas oublier les courses et les paris qui en découlent. Le pari est lui-même l'acte d'un parieur, dont le profil évolue au cours du temps. C'est aujourd'hui en moyenne un homme d'une cinquantaine d'années (Trucy, 2007) qui, dans 20 ans, sera à la retraite et continuera probablement à jouer s'il le peut. Mais qu'en sera-t-il des nouvelles générations ? Seront-elles intéressées par les paris hippiques ou se tourneront-elles plus facilement vers d'autres jeux en ligne ou vers les paris sportifs ? A long terme, l'économie de la filière course, des élevages aux hippodromes, en dépend.

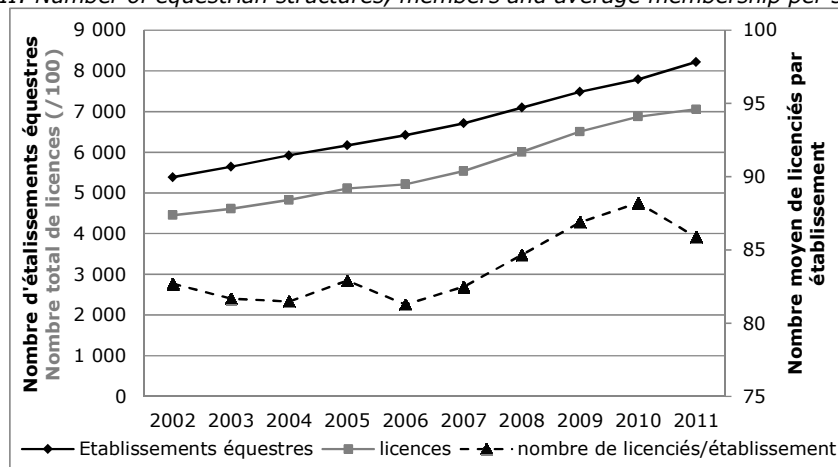
2.4. L'offre équestre et hippique

La filière équine a la particularité d'offrir des activités très diversifiées dans les différents segments qui la composent, qu'ils concernent la compétition sportive, le loisir, les courses, la traction, l'éducation et la rééducation par exemple. Entre la production de l'animal et son utilisation finale figurent de multiples acteurs qui, grâce au cheval, proposent des produits variés allant du cours d'équitation à la course hippique en passant par l'organisation de compétitions sportives ou de randonnées dans la nature.

Leurs stratégies en matière de réponse aux attentes des usagers et leurs innovations sur les produits proposés à la clientèle sont des éléments déterminants pour l'avenir de la filière. Parmi ces acteurs intermédiaires, les centres équestres jouent un rôle particulièrement important compte tenu de la popularité de l'équitation ; la diversité de leur offre, le coût des prestations, la qualité de l'accueil et les pédagogies d'enseignement sont des éléments déterminants de l'intérêt des potentiels cavaliers pour l'équitation.

Historiquement, depuis le développement de l'équitation à poney, l'offre des centres équestres a suivi l'accroissement de la demande d'équitation (Figure II). Au cours de la dernière décennie, le nombre d'établissements adhérents à la FFE a progressé régulièrement, à un rythme de l'ordre de 5 % par an sensiblement équivalent à celui des licences « pratiquant » (c'est à dire ne pratiquant pas la compétition), du moins en moyenne. La progression des licences « pratiquant » est en effet moins régulière, l'accélération constatée sur la période 2007/2010 ayant été suivie d'un tassement en 2011. L'offre est abondante, puisque le nombre de centres adhérents FFE s'établissait à 8 219 pour la saison 2011 (une saison s'étalant du 10/09 au 31/08).

Figure II : Nombre d'établissements équestres, de licenciés et nombre moyen de licences par établissement
Figure II: Number of equestrian structures, members and average membership per structure



Source FFE

Pour satisfaire cette clientèle, la cavalerie et les installations ont été adaptées. La pédagogie est majoritairement ludique, centrée sur l'élève, et les enseignants sont de plus en plus soucieux de la sécurité. La pédagogie actuelle s'éloigne ainsi de la culture équestre héritée des militaires et s'accompagne d'une moindre connaissance du cheval et de son comportement (Digard, 1995). Certaines

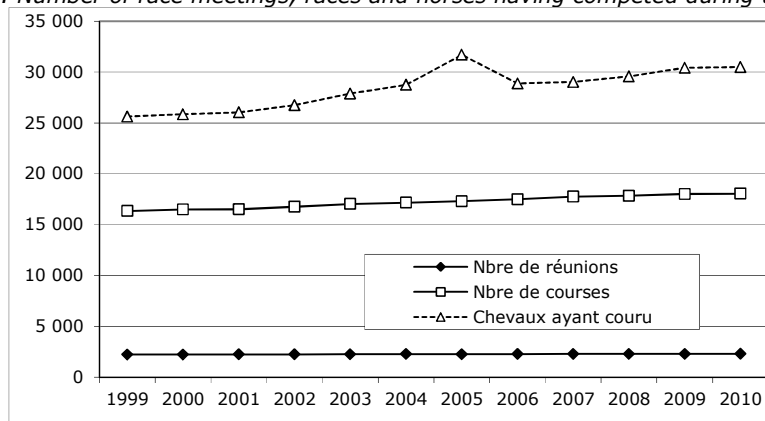
évolutions sont toutefois perceptibles, en réponse à la diversification des attentes des usagers. Elles pourraient conduire à des évolutions significatives en matière d'installations (permettre la diversification des pratiques équestres, améliorer le confort des cavaliers...) comme de pédagogie (lieu de formation et d'expertise diversifiée, relation au cheval...). Par ailleurs, le fort développement des centres équestres, le plafonnement du nombre moyen de licenciés par structure (figure II) et l'importance du turn-over justifient que l'on s'interroge sur la poursuite du rythme de développement actuel (IFCE, 2011). Un tassement, voire un repli du nombre de pratiquants ne peut être exclu si le contexte économique continuait à se détériorer. Il en résulterait une situation de concurrence exacerbée dans un marché parvenu à saturation, situation relativement inédite pour les centres équestres malgré quelques prémices dans les régions comprenant le plus d'établissements (Ile de France par ex.).

L'avenir de l'équitation dans un cadre fédéral semble également fortement dépendant de la place de la compétition sportive et de la forme qu'elle prendra. Relativement confidentielle au niveau professionnel, la compétition sportive est en revanche très populaire à petit niveau, les licences de compétition niveau « club » représentant les 3/4 des licences compétition. Le saut d'obstacles, pratiqué à tous les niveaux, en reste le pilier, malgré l'importante diversification des disciplines, en particulier l'engouement croissant pour les plus ludiques. Poussée à l'extrême, cette tendance pourrait amener la compétition à devenir un outil d'animation plus que de structuration du secteur.

Tous les cavaliers ne pratiquent pas dans un cadre fédéral et, lorsqu'ils ne montent pas à cheval en individuel, ils peuvent bénéficier d'une offre équestre hors centres équestres traditionnels qui est désormais considérable. L'enquête TNS Sofres-FIVAL (2007) portant sur la période 2002-2007 a évalué à près de 2,2 millions le nombre de cavaliers pratiquants réguliers ou occasionnels. Ce chiffre est à mettre en regard des 705 783 licences FFE 2011, parmi lesquelles 12 % sont identifiées comme ayant des pratiques de tourisme. L'offre hors centres traditionnels met en œuvre des niveaux d'organisation variables, avec recours à des structures (équitation de travail, éthologique..., écuries de propriétaires) ou à des logistiques (tourisme équestre, randonnée) collectives ou non (cavaliers indépendants). Le développement d'une équitation d'adultes ou seniors, déjà en cours pourrait se développer de manière non négligeable.

Le secteur des courses repose, en revanche, sur des logiques complètement différentes. En effet, les courses ne pourraient exister sans l'investissement de particuliers passionnés, bien souvent à la recherche du prestige que leur offre la participation aux courses (Digard, 2001). Malgré le constat d'une poursuite de l'augmentation, certes modérée, du nombre de propriétaires et du montant des allocations (Annuaire Ecus, 2011), des difficultés de recrutement de nouveaux propriétaires apparaissent. Le développement de systèmes de partage des risques, en multipropriété mais aussi via l'implication financière de professionnels (éleveur, entraîneur...) a permis jusque-là d'y pallier, mais la poursuite de ce type d'investissement reste conditionnée par la situation économique générale, ainsi que par le maintien de la notoriété et du prestige des courses françaises. De cette évolution dépend également la capacité à maintenir un nombre de partants suffisant et par conséquent l'offre de course (Figure III), qui se répartit entre des courses de prestige, peu nombreuses, des courses support de PMU sur les hippodromes majeurs (1/3 du total environ) et des courses de province avec prise de paris sur hippodrome, parfois avec courses PMU pour certaines. Ces dernières sont une source d'animation locale et sont donc soutenues à ce titre par les collectivités territoriales et le bénévolat. Actuellement, alors que le PMU prospère, avec une augmentation continue du nombre de courses support de paris, les courses locales périclitent et leurs hippodromes se vident. Qu'advient-il de ces structures si le renouvellement de génération ne produit pas de parieurs ? A l'opposé, quelles circonstances permettraient le retour d'un public familial sur les hippodromes de proximité ?

Figure III : Nombre de réunions de courses, de courses et de chevaux ayant couru dans l'année
 Figure III: Number of race meetings, races and horses having competed during the year

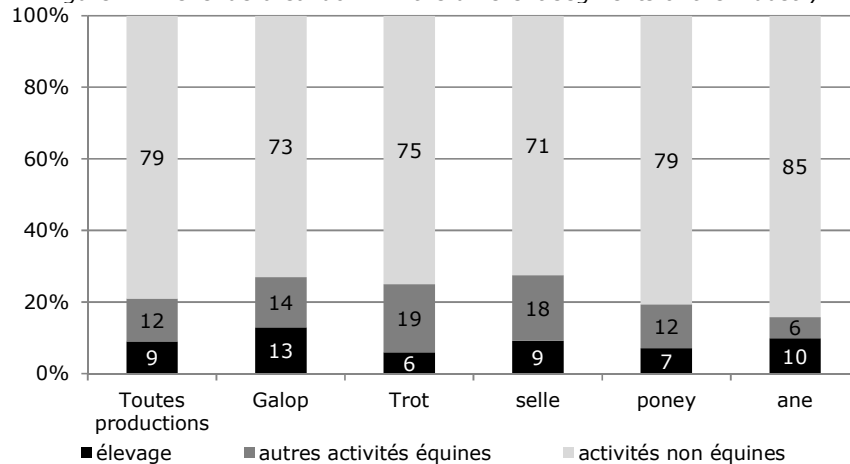


Source SECF

2.5. L'organisation et les stratégies des producteurs de chevaux

La reproduction et l'élevage des chevaux sont assurés par une grande diversité d'acteurs ou d'entreprises, rarement spécialisés dans cette activité. Les revenus de l'élevage équin ne représentent en moyenne que 10% de la totalité des revenus de ces structures, et proviennent pour près de 80% d'autres activités (Figure IV). Pour la plupart, faire naître un poulain est donc un plaisir avant d'être une source de revenu, même si les disparités sont grandes entre propriétaires d'une jument, mise à la reproduction lors de sa fin de carrière sportive, et éleveurs organisés, assurant la reproduction d'une douzaine de juments. Cette diversité d'objectifs et d'acteurs rend difficile l'élaboration collective d'une stratégie efficace de production adaptée à la demande des utilisateurs. On peut néanmoins noter que, à petite échelle, quelques races locales de chevaux, dédiés à des disciplines émergentes comme l'endurance, ou dédiées aux loisirs, ont déjà opté pour une offre en réponse à la demande.

Figure IV : Composition du revenu des éleveurs dans les différents segments de la filière
 Figure IV: Revenue breakdown in the different segments of the industry



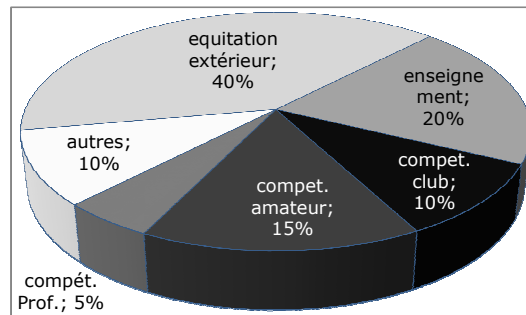
Source IFCE 2011

Les éleveurs de chevaux de course sont structurés (autour de la Société pour l'élevage du Cheval Français pour le trot et de France Galop pour le galop) et spécialisés. Dans le cas du sous-segment « trot », la spécialisation peut être renforcée par l'intégration verticale de l'ensemble des activités liées aux courses ; les éleveurs participent ainsi à l'exploitation de leurs chevaux en courses et en sont même parfois les drivers.

La production de viande est également très organisée autour de son interprofession Interbev Equins, mais elle répond essentiellement à un marché d'exportation, vers l'Italie en forte récession et très concurrentiel (FranceAgriMer, 2010). Compte tenu de la précarité du débouché et de la spécialisation « chevaux de trait » des élevages qui ciblent ce marché, quel sera le comportement des éleveurs dans les années à venir ? Continueront-ils à élever pour leur plaisir ? Le montant des subventions d'Etat au titre de la préservation de la biodiversité, s'il est maintenu, peut-il à lui seul permettre la poursuite de l'activité ?

L'élevage de chevaux de selle se positionne différemment. Peu structuré, il peut être considéré comme spécialisé par ses objectifs mais non par ses débouchés réels. Ainsi le déséquilibre est majeur entre les objectifs de production, à 80% orientés vers le haut niveau sportif qui ne représente que 5% des chevaux en activité, et la demande des cavaliers « consommateurs » au travers de l'équitation d'extérieur, de l'enseignement, de la compétition niveau club ou amateur, qui représentent 85% de la demande (Figure V). Ainsi la définition du type de cheval produit et le choix du marché auquel il s'adresse, ne sont pas forcément des réponses à une demande mais relèvent d'objectifs personnels directement liés à la motivation de l'éleveur. En conséquence, les évolutions observées dans la stratégie de production ces 20 dernières années sont minces au regard des évolutions tant contextuelles, comme l'arrêt de l'étalonnage public et l'ouverture des frontières, que technologiques, comme l'insémination artificielle, le diagnostic de gestation, le transfert d'embryon, la traçabilité sanitaire, le suivi de l'entraînement, la sélection des animaux et la caractérisation des performances.

Figure V : Destination des chevaux de sport, loisir ou travail
 Figure V: Destination of sports, leisure and draught horses by activity



Source IFCE 2011

Les acteurs de terrain saisiront-ils l'opportunité de s'organiser afin de devenir des prestataires au service des amateurs ? La structuration par les associations de race ne permet pas aujourd'hui une mise en relation efficace avec la demande des utilisateurs. Si la passion peut certainement survivre sans se préoccuper du marché, combien de temps encore pourra-t-elle ignorer la pression de concurrents étrangers attentifs aux attentes des usagers ? La menace est bien réelle compte tenu de la tendance à l'augmentation des importations, tant en nombre d'animaux qu'en chiffre d'affaires ; plus de 10 000 chevaux ont été importés en 2010 (sur 60 000 chevaux achetés par des acquéreurs en France la même année) contre moins de 4 000 en 2000, soit une augmentation de +176% en 10 ans (Annuaire Ecus, 2011). Les producteurs vont-ils réussir à organiser la production pour répondre à la fois aux besoins d'un marché devenu international et aux rêves de produire un champion ? Quel sera l'impact du contexte économique et de la pression foncière sur cette production ? La question de la transformation des chevaux en produits qui répondent à la demande des usagers renvoie à l'évolution des systèmes d'élevage. La filière semble peu préparée et peu intéressée par les possibles évolutions technologiques en matière de traçabilité sanitaire, de suivi de l'entraînement, d'amélioration génétique, de caractérisation des performances, etc., qui permettront d'apporter de meilleures garanties aux acheteurs et utilisateurs. Alors que le manque de transparence de la commercialisation des chevaux est régulièrement dénoncé et qu'il incite de plus en plus les clients à se reporter sur des vendeurs étrangers, des initiatives se développent pour améliorer la qualité des transactions. Sont-elles le signe d'une évolution en cours ou resteront-elles des initiatives marginales ? Ces projets auront-ils un impact fort sur la relation de confiance entre éleveurs et acheteurs, sur la réputation des élevages français aussi bien pour les acheteurs français qu'étrangers ? Cette relation de confiance permettra-t-elle d'intégrer, dans les attentes des clients et dans les transactions, le fait que le cheval est un être vivant avant d'être un bien de consommation ?

Conclusion

C'est à partir de la traduction en hypothèses des réponses possibles à toutes ces questions déterminantes pour l'avenir de la filière équine, que seront construits des scénarios plus ou moins probables, mais dans tous les cas vraisemblables. En exploitant et associant les différentes tendances et ruptures possibles, ils présenteront des images contrastées de la filière en 2030, s'efforçant, à travers les histoires qu'ils racontent, de mettre en relief les principaux éléments moteurs de l'évolution, ainsi que les innovations nécessaires à la réalisation du scénario. Une illustration de leur impact sur quelques régions françaises sera proposée afin de rendre compte de la diversité nationale en termes d'activités liées à la présence d'équidés.

Les enjeux d'avenir mis en évidence par les scénarios seront à débattre collectivement pour éclairer les acteurs de la recherche, de l'action publique et de la filière dans le cadre de leurs choix d'orientation et de stratégies pour l'avenir. Cette traduction opérationnelle de la démarche prospective pourra être initiée par les différents acteurs à la suite de la présentation de l'exercice prévue le 2 octobre 2012.

Remerciements

Nous remercions les membres du groupe de travail pour leur engagement dans cette réflexion collective ainsi que toutes les personnes qui ont accepté de contribuer à l'exercice dans le cadre d'auditions individuelles ou d'ateliers de travail régionaux. Nous remercions également Philippe Perrier-Cornet, Emmanuel Rossier et Philippe Chemineau pour leur relecture de cet article.

Références

- Annuaire écus, 2011. Tableau économique, statistique et graphique du cheval en France, données 2010/2011, Institut Français du cheval et de l'équitation, 63p
- Amiot R., 1949. Le cheval, Que Sais-je ? Presses Universitaires de France, Paris, 125 p.
- Atout France, 2011. Tourisme et cheval, une ressource au service des destinations, *Collection Marketing Touristique*, Editions Atout France. 177 p.
- Bouffin S., Foirien R., Richard P., 2008. Les sports de nature en France en 2006, *Bulletin de statistiques et études*, N°08-01, Avril 2008, Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative. 8 p.
- BVA, 2011. Les français, le sport et l'équitation. *Sondage réalisé pour la Fédération Française d'Equitation*, Présentation du 15 juin 2011, 14 p.
- Centre d'analyse stratégique, 2011. France 2030 : cinq scénarios de croissance. *Rapports et documents* N°35, 2011. La documentation Française. 121 p.
- Commission Européenne, 2011. Livre vert sur les jeux d'argent et de hasard en ligne dans le marché intérieur, SEC(2011) 321, 39 p.
- De Jouvenel H., 1999. La démarche prospective : un bref guide méthodologique. *Futuribles* N°247 pp47-68.
- Digard J.-P., 1995. Cheval mon amour, sports équestres et sensibilités « animalitaires » en France, *Terrain*, Numéro 25, 1995, pp. 49-60
- Digard J.-P. 2001. Les courses de chevaux en France, un jeu/spectacle à géométrie variable, *Etudes Rurales*, N°157-158, Editions de l'EHESS, 2001, pp. 95-106
- Digard J.-P., Ould Ferhat L., Tourre-Malen C., Caporal A., Vialles N., 2004. Cultures équestres en crise : professionnels et usagers du cheval face au changement. *Rapport aux Haras Nationaux*, CNRS, 2004. 38 p.
- Direction Générale des Finances Publiques, 2012. Précisions sur le champ et l'entrée en vigueur du passage à 7% du taux de TVA. *Projet soumis à consultation, Bulletin officiel des impôts*.
- FranceAgriMer, 2010. Le marché italien de la viande chevaline : un marché dépendant des importations, *Les synthèses de FranceAgriMer*, N°3, Novembre 2010, 7 p.
- Haras nationaux, 2005. Mise en œuvre de la démarche de mutation culturelle et organisationnelle, *document de référence*, Haras Nationaux septembre 2004-décembre 2005, Volume 2, 135 p.
- IFCE, 2011. Panorama économique de la filière équine, Paris, 2011, 241 p.
- Idéactif, 2008. Etude géomarketing pour la Fédération Française d'Equitation, *Optimisation des axes et supports de communication*. Février 2008, 22 p.
- Lebrun J., 2010. Les enjeux et perspectives de la filière équine en France, *Avis et rapports du Conseil économique, social et environnemental*, Séance des 8 et 9 juin 2010, Année 2010 N°9, 55 p.
- Martignoni-Hutin J.-P., 2011. Une sociologie du *gambling* contemporain, *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°139, 2011, p.51-64.
- Ministère des Sports, 2011. Les chiffres-clés du sport 2011, <http://www.sports.gouv.fr/index/communication/statistiques/chiffres-cles/>
- Pouquet L., 1995. Le sport en liberté, les français privilégient la pratique conviviale et les articles de sport sécurisants, *Consommation et modes de vie*, N°94, Janvier 1995, Crédoc. 4 p.
- Rossier E., Coleou J., Blanc H., 1984. Les effectifs de chevaux en France et dans le monde. In "Le cheval : Reproduction, sélection, alimentation, exploitation", INRA, Paris, pp. 11-24
- Sociovision Cofremca, 2006. Le cheval et les loisirs des français, quelles sont les réelles opportunités de développement à l'horizon 2010, *Séminaire interne des Haras Nationaux* des 16 et 17 novembre 2006.
- TNS sofres-FIVAL, 2007. Les pratiques équestres, principaux résultats. Enquête réalisée pour la FIVAL. Novembre 2007, 41 p.
- Tourre-Malen C., 2009. Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960, *Le Mouvement Social (La Découverte)*, n° 229, octobre-décembre 2009, pp. 41-59.
- Trucy F., 2007. Evolutions des jeux de hasard et d'argent, *Rapport d'information au Sénat*, Paris.
- Vial C., Aubert M., Perrier-Cornet P., 2011. Le développement de l'équitation de loisir dans les territoires ruraux : entre influences sectorielles et périurbanisation. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, N°3-2011, Octobre 2011, pp. 555-580